

Semaine de la mobilité : Crelan propose un prêt vélo

Le vélo fait partie de la solution mobilité d'un nombre croissant de personnes. Il est bon pour l'environnement et a un impact positif sur notre santé. Les ventes de vélos augmentent d'année en année et les vélos électriques ont le vent en poupe. Mais l'achat d'un vélo a évidemment un prix. Pour donner au plus grand nombre de personnes la possibilité d'en acquérir un, Crelan propose donc le prêt pour vélo électrique ou traditionnel.

Pourquoi un prêt vélo ?

Robin Vermeire, expert en prêts chez Crelan : « La popularité des vélos électriques a énormément augmenté ces dernières années, et à juste titre. Ils offrent une alternative durable pour les trajets quotidiens et les loisirs, et contribuent à un mode de vie plus sain et à un meilleur environnement. La sécurité, la durabilité et l'écologie sont des valeurs essentielles pour Crelan. C'est pourquoi nous avons décidé de soutenir nos clients dans l'achat d'un vélo électrique ou d'un vélo traditionnel au moyen d'une forme de financement attrayante. En effet, il est intéressant de contracter un prêt pour l'achat d'un vélo. De cette manière, les clients ne doivent pas puiser dans leur épargne et peuvent rembourser le vélo de leurs rêves en plusieurs fois. »

Comment fonctionne le prêt vélo ?

« Le prêt vélo de Crelan est simple et accessible. Les clients peuvent financer jusqu'à 110 % du prix d'achat de leur vélo. Ce montant supplémentaire peut s'avérer utile pour l'achat d'accessoires tels qu'un casque de qualité, des sacs ou un antivol efficace. Cette option de financement supplémentaire permet aux clients d'investir dans leur propre sécurité et celle de leur vélo, ce qui est un aspect essentiel du cyclisme responsable et durable. Le montant minimum du prêt est de 1 250 euros. La durée du prêt varie en fonction du montant emprunté et des choix du client. »

Tout type de vélo est éligible

« Le prêt vélo de Crelan n'est pas limité aux vélos électriques standards. Les clients peuvent également opter pour des vélos-cargos électriques, des VTT, des speed pédélec ou même des vélos pliants. Sans oublier le vélo traditionnel ou le vélo de course sans propulsion électrique. Nous estimons en effet qu'il est important de proposer une formule qui convienne à tout le monde.

Toutefois, il est nécessaire que les clients qui souscrivent un prêt vélo soient majeurs, habitent en Belgique et disposent d'un revenu stable et régulier. La solvabilité du client est évaluée sur la base des critères habituels afin de s'assurer que le crédit est responsable et qu'il est compatible avec la situation financière du client. »

Contribuer à un avenir plus vert

« En abaissant le seuil d'achat d'un vélo électrique, nous voulons contribuer à un futur plus vert. Ce produit n'apporte pas seulement un soutien financier, il a aussi un impact positif sur la vie quotidienne de nos clients et sur la société dans son ensemble. »

« Le prêt vélo de Crelan favorise des déplacements plus durables et plus sûrs et permet aux clients de cofinancer des équipements de sécurité essentiels tels qu'un casque de qualité, des sacs ou un antivol efficace. » - Robin Vermeire, expert en prêts chez Crelan

Avantages pour les clients

« Outre la nature avantageuse du prêt, l'aspect environnemental et l'aspect santé jouent un rôle important. En faisant du vélo, nous réduisons notre empreinte carbone. L'utilisation quotidienne d'un vélo encourage également un mode de vie actif et sain. Les clients peuvent effectuer une simulation pour un prêt vélo via www.crelan.be et, bien entendu, ils peuvent contacter leur agent Crelan pour un conseil personnalisé. Celui-ci examinera la solution la mieux adaptée à la situation du client, sans engagement de sa part. »

Pour plus d'informations

<https://www.crelan.be/fr/particuliers/produit/pre-velo>

Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.

Le prêt vélo est un crédit à la consommation sous forme de prêt à tempérament soumis au livre VII du Code de droit économique.

Le prêteur ne pourra vous octroyer un prêt à tempérament qu'après avoir examiné et accepté votre demande de crédit.

Prêteur : SA Crelan | Boulevard Sylvain Dupuis 251, 1070 Anderlecht
Tél. : 02/558.71.11 | www.crelan.be | BIC : NICA BE BB | IBAN : BE20 1039 9997 1856
N° BCE : TVA BE 0205.764.318 - RPM Bruxelles.

À propos du Groupe Crelan

Le groupe financier est formé par CrelanCo SC, Crelan SA et Europabank SA. Il se classe au cinquième rang des banques de détail belges par le total d'actifs. Le groupe Crelan est représenté par deux logos de banques : Crelan et Europabank. Au 31/12/2023, le groupe Crelan compte : 4.456 collaborateurs (tant les membres du personnel que les agents bancaires indépendants et leurs collaborateurs), 792 agences, 283.629 actionnaires coopérateurs, près de 1,8 million de clients et un total de bilan d'un peu moins de 54 milliards d'euros. En outre, le groupe bancaire gère 42,4 milliards d'euros de dépôts de la clientèle, 15,5 milliards d'investissements hors bilan et soutient les ménages et les entreprises belges avec 49,0 milliards de crédits.

Contact presse

Caroline Beauvois, senior communication advisor

Tél : + 32 (0) 475 82 09 34

Mail : press@crelan.be